

● (2020)

Quant à prendre l'initiative d'une attaque nucléaire, d'autre part, c'est une tout autre question. Elle est au cœur même de la stratégie de la riposte graduée de l'OTAN, savoir qu'on ripostera à toute agression à un niveau et au moyen des armes nécessaires pour y faire échec. Il est fondamental pour cette stratégie que l'alliance occidentale ne s'engage pas irrévocablement. Rejeter à l'avance une possibilité—en déclarant, par exemple, que l'OTAN ne prendrait pas l'initiative d'une attaque nucléaire—ce serait donner en ce moment une très mauvaise impression au camp adverse. Plus directement, une telle déclaration serait interprétée par nos alliés européens comme un retrait du parapluie nucléaire américain en Europe, une garantie qui a contribué de façon importante à y maintenir la paix depuis plus de 30 ans.

Cette motion, bien que semblable à celle que faisait dernièrement l'ancien secrétaire à la défense des États-Unis, M. Robert McNamara, fait commodément abstraction de la condition essentielle sur laquelle M. McNamara fondait sa proposition de ne pas prendre l'initiative d'une attaque nucléaire, à savoir que les gouvernements alliés ne pourraient prendre un tel engagement que si les forces occidentales conventionnelles en Europe étaient renforcées. Bien sûr, cette condition cruciale a attiré beaucoup moins l'attention que l'idée de refuser de prendre l'initiative d'une attaque.

Il est dommage que les députés d'en face ne tirent de leçons ni du passé ni du présent. Au comité, hier, on m'a demandé ce que j'entendais par l'expression «pax sovietica». J'ai répondu d'aller le demander à ceux qui ont osé s'écarter de l'étroite voie tracée par l'Union soviétique. Les Hongrois en 1956 et les Tchécoslovaques en 1968 ont appris, tout comme les Polonais en 1981 et les Afghans, ce qu'est la «pax sovietica». Chacune de ces interventions soviétiques démontre clairement que l'alliance occidentale doit demeurer très vigilante.

**M. Ogle:** Monsieur l'Orateur, est-ce que le ministre pourrait dire à cette Chambre quand un gel, sera, selon lui, possible? J'ai cru comprendre en effet qu'il croyait en la possibilité d'un gel.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre, s'il-vous-plaît. Je croyais que le député invoquait le Règlement. S'il désire poser une question, il faut auparavant qu'il obtienne le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. Ogle:** Monsieur l'Orateur, le ministre indiquait qu'il croyait à la possibilité d'un gel à un certain niveau. C'est du moins ce que j'ai compris. Je veux donc savoir quand le ministre croit que ce sera possible?

**M. Lamontagne:** Monsieur l'Orateur, il est évident d'après moi qu'un gel actuellement donnerait une situation très inégale. Par exemple, si l'on décidait de ne pas terminer un match de football au moment où le résultat est de trois à zéro, ce serait très inégal.

**M. Deans:** Ce n'est pas la même chose.

### Les subsides

**M. Lamontagne:** Je sais que ce n'est pas là la question, mais j'y viendrai plus tard. Nous voulons quelque chose de mieux qu'un gel. Notre but est de réduire au niveau le plus bas possible la puissance nucléaire des deux côtés. Ainsi, les États-Unis ont demandé à l'Union soviétique de retirer d'Europe les missiles SS-20, SS-4 et SS-5. Si les Soviétiques se rendent à cette demande, nous obtiendrons ainsi une certaine égalité en ce qui a trait à ce type d'armement.

Ce que je comprends mal, ce sont les craintes suscitées chez tout un chacun par les missiles Cruise qui ne sont même pas encore opérationnels. Ils sont encore au stade des essais. Par contre, personne ne semble être effrayé par l'énorme arsenal nucléaire de l'Union soviétique avec ses SS-4, SS-5 et SS-20.

**M. Deans:** Je suis terrifié.

**M. Lamontagne:** Si le député a tellement peur, pourquoi réclame-t-il le désarmement tout de suite avant que nous puissions atteindre une certaine parité nous donnant des moyens de dissuasion convaincants et le poids nécessaire pour amener l'U.R.S.S. à négocier avec nous la paix et le désarmement?

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, les témoignages déposés devant le comité sur la sécurité et le désarmement ont toujours été intéressants et souvent contradictoires. L'un des domaines de contradiction fut précisément celui dont le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) vient de nous entretenir soit celui de savoir si oui ou non il y a un équilibre approximatif des forces entre les deux camps. Cette question a fait l'objet de nombreuses discussions aux États-Unis et en Europe aussi. Je trouve des plus trompeurs que le ministre vienne nous dire que cet équilibre global n'existe pas. En sa qualité de ministre de la Défense nationale, il devrait, à mon avis, nous fournir la meilleure estimation qui soit sur cette question, mais il n'en fait rien. Nous avons tous entendu parler des SS-20. Comme aussi des sous-marins qui peuvent détruire toutes les villes en Union soviétique. Nous sommes au courant. Nous savons en outre—et de nombreuses autorités l'ont affirmé ces derniers mois, y compris devant le comité—que nous voyons cette question dans son ensemble, une certaine égalité de force existe déjà. Je reconais, comme le ministre, qu'il vaut mieux si l'on souhaite un gel nucléaire, qu'il y ait un équilibre approximatif. Parce qu'il existe un certain équilibre des forces, on cherche plus que jamais à imposer un gel global.

Le ministre lit certainement avec beaucoup de respect les propos de Paul C. Warnke, conseiller en désarmement et en contrôle des armes sous l'ancien gouvernement américain. Paul Warnke a déclaré carrément que l'équilibre est plus ou moins atteint, en disant:

... dans l'ensemble de l'équilibre stratégique, les soviétiques n'ont certainement pas l'avantage. Pour ce qui est des aspects les plus importants, comme l'aptitude à survivre, la balance penche de notre côté. Si nous pouvions imposer un gel immédiat, nous pourrions maintenir la force de dissuasion réciproque à son niveau actuel. Aucune des parties ne pourrait espérer avoir avantage à déclencher une guerre nucléaire. Le pays attaqué conserverait les moyens de provoquer les mêmes ravages chez son attaquant... Un gel va nécessairement de pair avec la réduction des armements.